

## ANIMER UN SÉJOUR ? KÉSAKO ?

**Coucou ! Si tu lis ces mots, c'est que tu vas prochainement animer durant un séjour. Mais qu'est-ce qu'on attend de toi ?**

Le but de ce document est de lister les tâches qu'un animateur doit effectuer durant un séjour. Certaines sont propres à chaque fonction tandis que d'autres sont communes avec la coordination.

**S'il te plaît, lis-le attentivement !!!**

### **En amont :**

- élaborer un programme complet avec fil rouge et idées d'activités du séjour, en collaboration avec la coordination et les autres animateurs (animation menus, excursions, veillées) ;
- préparer le matériel et communiquer à temps à la coordination les achats à faire ;
- participer au minimum à une réunion en présentiel avec la coordination et les autres animateurs pour préparer le séjour ;
- envoyer ton casier judiciaire de type 2 à l'adresse [nature@nature-et-loisirs.be](mailto:nature@nature-et-loisirs.be) ;
- si possible, participer au repérage des lieux avec la coordination.

### **Pendant le séjour :**

- accueillir, animer le groupe durant tout le séjour ;
- veiller à la sécurité physique et affective du groupe et des enfants ;
- prendre du temps pour se reposer ! ;
- préparer le matériel nécessaire à la journée d'animation la veille ou le matin même ;
- cuisiner avec les enfants ;
- veiller à ce que les chambres/tentes/espaces communs soient rangés et nettoyés par les enfants et par l'équipe ;
- participer aux réunions d'équipe après les journées d'animation ;
- instaurer un cadre auprès du groupe ;

### **Après le séjour :**

- rendre ses éventuelles fiches de frais de déplacement et d'achat au responsable du Centre Nature en charge du séjour ;
- participer à la fête conviviale de fin de stages/séjours de septembre.